

A.R. 21.8.2009 M.B. 18.9.2009
A.R. 31.8.2009 M.B. 28.9.2009
En vigueur 1.11.2009

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 18 – RADIOTHERAPIE ET RADIUMTHERAPIE

§ 2. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste en médecine nucléaire (XN) :

...

B. Tests ou dosages par produits marqués.

...

d) quater.

442971 442982 Tomographie à positrons par détection en coïncidence avec protocole et documents, pour l'ensemble de l'examen N 1150

1. a) dans l'évaluation en vue d'une intervention chirurgicale curative d'un nodule pulmonaire isolé de nature indéterminée;

...

A.R. 21.8.2009 M.B. 18.9.2009

La prestation 442971 - 442982 n'est cumulable qu'avec une seule des prestations techniques des articles 17, 17bis, 17ter ou 17quater, ~~au cours d'une période de 12 mois~~ pour la même indication chez le même patient porteur de la même pathologie.

2. Si, dans le cas d'une insuffisance coronarienne documentée complètement et récemment, une intervention chirurgicale est prévue et qu'un doute subsiste encore quant à la viabilité de la partie du myocarde concernée.

...

e) Médecine nucléaire in vitro :

...

9/IMMUNO HEMATOLOGIE ET SEROLOGIE NON-INF.

...

A.R. 31.8.2009 M.B. 28.9.2009

~~438130 438141 Recherche et dosage des complexes immuns circulants (2 méthodes au minimum) (Règle de cumul 48) (Maximum 1) Classe 22"~~ B 900